

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DECS	Date	4 novembre 2025
Numéro	25.178	Heure	14h28

Auteur-e(s) : Député-e-s interpartis	Lié à (facultatif) :
Titre : Favoriser l'intégration par l'accès aux bourses d'études pour les titulaires du permis S	
Contenu : Le Grand Conseil invite le Conseil d'État à étudier la possibilité d'inclure les titulaires d'un permis S dans le dispositif cantonal des bourses d'études, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité. Actuellement, ces personnes, principalement des réfugié-e-s en provenance d'Ukraine, ne peuvent pas bénéficier d'un soutien financier pour poursuivre des études postobligatoires, que ce soit dans les hautes écoles, dans les universités ou dans les filières professionnelles supérieures. L'aspect financier ne devrait pas constituer un frein pour ces jeunes qui souhaitent achever leur formation, se projeter dans l'avenir et s'intégrer durablement dans notre société. Les études représentent un vecteur essentiel d'intégration, en favorisant les contacts sociaux, l'apprentissage de nos institutions et l'accès à des professions dont notre canton et notre pays ont un besoin urgent, notamment dans le domaine des soins et d'autres secteurs en tension. Développement (obligatoire) : Le canton de Fribourg est le seul canton romand à accorder des bourses pour les titulaires de permis S¹. Afin de motiver l'étude, nous demandons au Conseil d'État de répondre notamment aux questions suivantes : – Quel est le nombre actuel de titulaires du permis S dans le canton et, parmi eux, combien poursuivent ou souhaitent entamer des études postobligatoires ? – Quels seraient les coûts estimés pour le canton si les titulaires du permis S devenaient éligibles aux bourses d'études (en fonction du nombre de bénéficiaires potentiel-le-s et des montants moyens des bourses accordées) ? – Quels seraient les effets attendus en matière d'intégration, de formation et d'insertion professionnelle, en comparaison avec le maintien de l'exclusion actuelle ? – Quels seraient les coûts nets pour l'État si l'on considère, d'un côté, l'extension des bourses et, de l'autre, les économies potentielles sur l'aide sociale et autres soutiens financiers ? – Quelles adaptations administratives ou légales seraient nécessaires pour mettre en place cette extension ? Il est donc légitime et nécessaire d'examiner comment corriger cette inégalité de traitement et offrir à ces étudiant-e-s les mêmes chances de construire leur avenir en Suisse. ¹https://www.rts.ch/info/regions/fribourg/2025/article/fribourg-bourses-universitaires-pour-les-permis-s-une-premiere-en-suisse-romande-28998236.html	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Auréli Gressot		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Monique Erard	Laetitia Mauerhofer	Marius Hofer
Patrick Erard	Pauline Schneider	Katia Della Pietra
Julien Gressot	Mathias Gautschi	Edith Magali Barblan
Sarah Blum	Nathalie Ljuslin	Alina Oppikofer

Marina Schneeberger	David Moratel	Blaise Fivaz
Laurence Castillon	Antoine de Montmollin	Mireille Tissot-Daguette
Cloé Dutoit	Yasmina Produit	Mauro Moruzzi
Eric Flury	Sandrine Chauvy	Maxime Auchlin
Emil Margot	Misha Müller	Jennifer Hirter
Emma Gossin	Célia Jeanneret	Hugo Clémence
Christian Mermet		